

Rapport de la Commission des finances (mars 2023)

Préavis municipal No 1/2023

Réfection des rues de l'Eglise et de la Grange-Neuve)

Au Conseil Communal de Sullens

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a été appelée à se réunir ce lundi 13 mars pour discuter du préavis N° 1/2023 relatif à la réfection des rues de l'Eglise et de la Grange-Neuve. Cette dernière a reçu toutes les explications de la Municipalité, qu'elle remercie. Forte de ces réponses, la Commission peut donc se prononcer sur ce préavis.

Vu l'ancienneté de la chaussée, et pour améliorer les aménagements, une réfection du revêtement de celle-ci est nécessaire.

Profitant des travaux sur la chaussée, la Municipalité saisit l'occasion de mettre en conformité le réseau d'eau potable.

Les travaux seront financés par les liquidités courantes et les emprunts en cours. Ils seront amortis en 30 ans.

C'est pourquoi la Commission des finances invite les membres du Conseil à accepter le préavis 1/2023 tel que proposé.

Pour la Commission des finances :

Aline Jordan

Frank Dayen

Eric Dubauloz

Henri Martin (président)

Nicolas Valet (rapporteur)